



Accord sur la Conservation  
des Albatros et des Pétrels

À l'attention des : Membres du Comité consultatif  
Points de contact nationaux  
Participants à la réunion

## **Circulaire 1 relative à CC11 – Lieu et dates de la réunion, soumission des documents et demandes d'octroi du statut d'observateur**

### **Lieu et dates**

La onzième réunion du Comité consultatif de l'ACAP (CC11) aura lieu du lundi 13 au vendredi 17 mai 2019, dans le complexe hôtelier de [Jurere IL CAMPANARIO](#), à Florianópolis, au Brésil.

Les réunions du Groupe de travail sur la capture accessoire d'oiseaux de mer (GTCA9 du lundi 6 au mercredi 8 mai) et du Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation (GTSPC5 du jeudi 9 au vendredi 10 mai) auront lieu en amont du CC11, dans le même complexe.

Une réunion des chefs de délégation sera organisée le dimanche 12 mai 2019 en fin d'après-midi/soirée. Le lieu et l'heure seront communiqués à l'approche de la date de réunion.

### **Documents de réunion**

Les délais de soumission et de distribution des documents de réunion du CC11 et des groupes de travail sont les suivants :

11 janvier 2019	Distribution par le Secrétariat de l'ordre du jour provisoire du CC11 (et des groupes de travail)
12 février 2019	Date butoir pour l'intégration de nouveaux éléments à l'ordre du jour des réunions
14 mars 2019	Distribution de l'ordre du jour provisoire révisé pour le CC11 et les groupes de travail
7 mars 2019	Date butoir pour la soumission des <b>documents de travail des groupes de travail et du CC11</b> qui doivent être traduits (les documents intégraux devront être soumis pour cette date, bien que seuls les résumés des GT seront traduits)

29 mars 2019 Date butoir pour la soumission des **documents d'information du CC11 et des groupes de travail.**

6 avril 2019 Distribution par le Secrétariat des documents de réunion dans toutes les langues de travail

Ces dates sont adaptées aux horaires de travail locaux (clôture des heures de bureau). Aucun document ne sera accepté après les dates susmentionnées. Afin de faciliter le travail du Secrétariat, veuillez à lui remettre tous les documents aussitôt que possible. Les participants sont par ailleurs invités à communiquer au Secrétariat à l'avance les documents qu'ils envisagent de présenter pendant les réunions.

### **Demandes d'octroi du statut d'observateur**

Les délais pour l'introduction des demandes d'octroi du statut d'observateur (participation au CC11) sont les suivants :

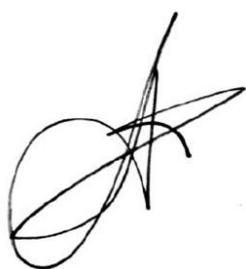
12 février 2019 Date butoir pour l'introduction par les organisations internationales des demandes écrites d'octroi du statut d'observateur

14 mars 2019 Date butoir pour l'introduction par les organisations non internationales des demandes écrites d'octroi du statut d'observateur

14 mars 2019 Les organisations internationales seront informées de l'approbation ou non de leur demande d'octroi du statut d'observateur

12 avril 2019 Les organisations non internationales seront informées de l'approbation ou non de leur demande d'octroi du statut d'observateur

Les informations relatives à l'inscription et aux autres modalités d'organisation de la réunion seront communiquées dans la circulaire 2.



Dr Marco Favero  
Secrétaire exécutif  
Secrétariat de l'ACAP



Nathan Walker  
Président  
Comité consultatif de l'ACAP

19 octobre 2018